

Les salons funéraires à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Le mois de novembre, que les anciens appelaient « *mois mort* » se prête bien à parler des rites funéraires et des entrepreneurs de pompes funèbres qui ont eu pignon sur rue dans la paroisse.

1— Les rites funéraires :

Anciennement, la grande majorité des gens mourait à la maison, les hôpitaux étant uniquement à Québec. Lorsque la mort survient, il revient à un membre de la famille de vérifier si la personne est vraiment décédée. On appose un miroir au-dessus de la bouche. Si aucune trace de souffle ne figure sur le miroir, la personne est déclarée morte. On informe aussitôt M. le Curé qui s'empresse de faire sonner le glas : deux coups sur chaque cloche pour une femme, trois coups pour un homme.

Exposition :

Le défunt est exposé chez lui, généralement dans le salon. Il repose sur des planches tenues par des chevalets. Les mains du défunt sont entourées d'un chapelet. Un scapulaire autour du cou aide l'âme du défunt à se protéger des flammes de l'enfer et lui assure la protection de la Vierge Marie. Devant la dépouille, un prie-Dieu est installé, permettant aux visiteurs de prier pour l'âme du défunt.

L'exposition dure deux jours environ. Les membres de la famille et les voisins viendront « veiller au corps ». Par respect pour le défunt, les gens parlent à voix basse ; pas de chant, pas de musique. Toutes les 30 minutes, 24 heures sur 24, on récite un chapelet. La cuisine est convertie en salle à manger pour nourrir toute cette visite.

Le cortège funèbre

Avant de partir pour l'église, on récite plusieurs prières et l'on transfère la dépouille dans un cercueil, une boîte en bois, dont le couvercle est vissé. À l'origine, des porteurs transportent le corps jusqu'à l'église ; on a parfois recours à un véhicule de ferme si le trajet est trop long, mais à compter du XIX^e siècle l'usage de corbillard s'implante au Québec. L'entrepreneur en pompes funèbres est vêtu du chapeau haut de forme et d'une redingote. Les porteurs sont des parents du défunt.

Les funérailles

Selon le statut social du défunt, la cérémonie funéraire peut être très variable. Pour un notable, les fenêtres et les statues sont voilées, l'église est décorée de draperies violettes et de lumières violettes et blanches, trois prêtres célèbrent la messe. Pour une personne moins fortunée, l'église est décorée sobrement.

Après le service, le cortège se rend au cimetière où le prêtre bénit la fosse devant la famille réunie. En hiver, le corps est déposé dans le charnier et il sera enterré le printemps suivant.

Tout de noir vêtu

La veuve doit, au cours de l'année qui suit, porter le « grand deuil » consistant en une tenue vestimentaire totalement noire. Les veufs sont contraints au costume noir, cravate noire. Même les enfants portent un brassard noir sur les manches de leurs chemises en signe de deuil.

C'est avec le renouveau liturgique des années 1960 que le noir disparaît lors des funérailles. Le curé Joseph Ménard expliquera le 24 mars 1968, dans un mémo du feuillet que « *désormais, la couleur blanche est permise et même encouragée par l'Église, pour les funérailles. POURQUOI ?*



Funérailles du curé Siméon Jolicoeur en 1932
Crédit photo M. Denis Blanchet

Pour souligner surtout le passage du défunt à une vie plus glorieuse, la délivrance des misères de ce monde, la fin de son pèlerinage sur terre, enfin, sa nouvelle naissance à une vie de gloire. Évidemment, tristesse des vivants de se séparer d'un être cher, mais bonheur du défunt qui atteint le terme du voyage ».

2— Les entrepreneurs de pompes funèbres

Le premier embaumeur de la paroisse est M. Alphonse Julien de Pont-Rouge qui va suivre son cours à Montréal dans les années 1940. Comme il n'y a pas de salon funéraire à Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce dernier va louer la maison de M. Augustin Robitaille, sur la rue Jolicoeur pour exposer les défunts. Pour le transport des morts des rangs vers l'église, c'est M. Théophile Denis, propriétaire d'un corbillard qui s'occupe de cette tâche.



Premier corbillard de M. Alphonse Julien.
Crédit photo : M. Claude Charest

Par la suite, c'est la maison L. Leclerc & Fils Itée de St-Basile qui prend la relève. Un élément particulier, les paroissiens sont exposés au sous-sol de l'église puisque la paroisse n'a toujours pas de salon funéraire. Le tout durera jusqu'en 1995. Aujourd'hui, c'est le comptoir des aubaines qui occupe la place.

En 1990, M. Claude Charest et son épouse achètent la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Itée qui deviendra Résidence funéraire Claude Charest. Le siège social est à Pont-Rouge, avec un point de service à Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. C'est finalement en 1996 qu'un premier salon funéraire verra le jour dans la paroisse. La compagnie achète la maison de la famille Juneau, située au 21 rue Jolicoeur. En 2014, sa fille Roxanne récemment diplômée se joint à lui pour devenir Résidence funéraire Claude Charest & Fille.

Les cimetières catholiques de la paroisse

Le premier cimetière béni le 18 juin 1834 par le curé Paislay est situé du côté nord de l'église. En 1875, à la suite d'une crue des eaux, il est transféré en face de l'église et porte maintenant le nom de cimetière Juchereau-Duchesnay. Le 15 juillet 1945, le curé Dionne inaugure le troisième cimetière, toujours en activité, sur la rue Laurier avec une particularité, que toutes les pierres tombales sont standardisées.

En décembre 1993, un charnier sera ouvert dans l'église actuelle. Les cercueils et les urnes y sont déposés entre décembre et avril dans un local sous le clocher. Aujourd'hui, il sert de remise. Portant le nom de « *salle d'attente de la résurrection* », une inscription est apposée à l'intérieur « *nos parents et amis reposent en ce lieu* ». Avec les années, il devient de plus en plus difficile de procéder aux enterrements le printemps puisqu'il faut rejoindre les familles, fixer une date et avoir des corbillards pour le transport des corps. À partir de 1999 les cercueils seront à nouveau enterrés au cimetière pendant l'hiver.

Réjean Martel

Société d'histoire catherinoise

Sources : Yves Hébert, *Les rites funéraires d'autrefois (Québec 1880-1940)*,
Site Internet Résidence funéraire Claude Charest & Fille Itée